

Der Spezialist für Naturheilmittel und Kosmetik. Seit **1903** im Dienste der Gesundheit.



Gélules d'huile d'argane

Complément alimentaire

Le saviez-vous :

L'arganier (argania spinosa) est un des arbres le plus vieux du monde qui ne pousse plus que dans le sud-ouest du Maroc. L'huile d'argane, une des huiles végétales la plus riche et la plus précieuse, est fabriquée à partir des graines de l'arganier après une fabrication traditionnelle berbère compliquée. La particularité de l'huile d'argane est sa concentration en acides gras non saturés essentiels et actifs biologiquement qui s'élève à environ 80 %. La teneur en acide linoléique est nettement plus élevée que dans l'huile d'olive. Chaque gélule contient 500 mg d'huile d'argane pure issue de l'agriculture biologique contrôlée

Ingrédients:

L'huile d'argane (73 %)*, gélatine, humidifiant glycérine, antioxydants extraits riches en tocophérol d'origine naturelle. *Issus de l'agriculture biologique contrôlée. DE-ÖKO-001.

80 % des ingrédients issus de l'agriculture sont cultivés conformément aux règles de base de l'agriculture biologique.

	par gélule	par ration quotidienne (=6 gélules)	pour 100 g de gélules
Huile d'argane	500 mg	3000 mg	73 g
dont graisses	500 mg	3000 mg	73 g
dont acides gras saturés	90 mg	540 mg	13 g
Acides gras insaturés	410 mg	2460 mg	60 g
dont acides gras monoinsaturés	215 mg	1290 mg	31 g
Acides gras polyinsaturés	195 mg	1170 mg	29 g
dont acide linolénique	175 mg	1050 mg	26 g

Il n'existe pas encore de valeur nutritionnelle de référence fixée par la directive (UE) no. 1169/2011

Posologie conseillée : Avaler 3 x par jour 2 gélules sans croquer durant les repas avec suffisamment de liquide.

À conserver dans un endroit sec, protégé de la lumière et à une température inférieure à 25°C. Les compléments alimentaires ne doivent pas remplacer une alimentation diversifiée et équilibrée, ni un mode de vie sain. À conserver hors de portée de petits enfants. Ne pas dépasser la dose quotidienne conseillée.

Made in Germany

Contenu 150 gélules = 100 g

Article n° 661

Eti0521